



RAPPORT FINANCIER DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'ANNÉE 2014

Le 21 novembre 2014

Chères citoyennes et Chers citoyens,
Collègues du Conseil municipal,
Gestionnaires et employés municipaux,

Je dépose aujourd'hui *le rapport financier de la mairesse sur la situation financière pour l'année 2014*. Ce document vous permet de faire le point sur l'état des finances municipales, de partager les grandes orientations qui guident l'exercice budgétaire 2015 ainsi que l'adoption du Plan triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2015, 2016 et 2017.

États financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 nous présentent un surplus libre de **1 162 143 \$**. Le solde de ce surplus accumulé s'élève pour la même année à **7 181 601 \$**, tandis que le solde accumulé affecté se chiffre à **6 183 786 \$** (Voir Annexe 1).

Les sommes portées au surplus affecté ont toutes été entérinées par le Conseil municipal en cours d'année.

Le surplus de revenus s'explique notamment par des revenus supérieurs aux prévisions de 279 000 \$ pour les taxes et les transferts de TVQ, 971 000 \$ en droits de mutation immobilière, 757 000 \$ en intérêts, 670 000 \$ en services rendus aux autres municipalités (police, eau potable) et 1 094 000 \$ en vente de terrains.

En raison d'une mise à niveau des programmes gouvernementaux en matière de gestion des matières résiduelles, nous avons reçu 1 180 000 \$ supplémentaire en redevances à l'enfouissement et en compensations pour la collecte sélective. Les nouvelles normes comptables concernant les revenus de transferts provenant de subventions d'infrastructures du gouvernement du Québec ont dû être redressées de 1 526 000 \$.

Par ailleurs, la réorganisation de certains services et une gestion serrée des dépenses auront permis de réaliser des économies de 900 000 \$.

Au chapitre des dépenses, la principale augmentation se situe au niveau de la participation de la Ville au déficit actuariel du régime de retraite sans mesure d'allègement pour un montant de 1 702 000 \$. De plus, des dépenses supplémentaires, autres que celles budgétées, ont coûté pour le déneigement 639 000 \$, l'essence 195 000 \$, le transport en commun 295 000 \$ et les services professionnels 354 000 \$. Les frais relatifs au projet d'estacade sur la rivière Châteauguay et à la protection de la ceinture verte s'élèvent à 519 000 \$.

En 2013, les dépenses en immobilisations s'élèvent à 18 025 592 \$. La dette totale au 31 décembre 2013 s'élève à 117 646 787 \$. En 2013, le remboursement de la dette, à même l'exercice budgétaire, s'élève à un peu plus de 11 000 000 \$. (Voir Annexe 2).

Résultats préliminaires pour l'exercice financier 2014

L'exercice budgétaire 2014 aura notamment été marqué par une coupure importante dans le transfert de la TVQ aux municipalités. Pour Châteauguay, cette somme représente un manque à gagner récurrent de près de 1,3 M\$. Toutefois, la gestion serrée des dépenses nous permettront d'atteindre nos objectifs et de présenter des états financiers équilibrés.

Ainsi, afin de contribuer à préserver l'équilibre budgétaire de l'actuel exercice financier, le conseil municipal demande aux gestionnaires de poursuivre l'atteinte de leurs objectifs, tout en observant une gestion serrée de leur budget.

En 2014, les principaux projets en immobilisations sont pilotés par les Divisions du génie, de l'hygiène du milieu et des travaux publics. (Voir Annexe 3).

Grandes orientations qui guideront l'exercice budgétaire 2015 et le PTI pour les années 2015, 2016 et 2017

Depuis l'adoption, en 2011, du «Plan d'action citoyen pour Châteauguay 2020», les priorités stratégiques sont maintenues et continuent de nous guider dans l'exercice annuel des priorités d'investissement ainsi que pour les activités à développer et à maintenir pour le budget d'opérations.

Tous les projets se doivent toujours de passer par le tamis du fait qu'ils demeurent des priorités stratégiques qui sont, rappelons-les:

- 1° La relève de l'activité économique de la ville;
- 2° Le contrôle rigoureux des dépenses municipales;
- 3° La mise à niveau des infrastructures municipales;
- 4° Le maintien et le renforcement de la compétence et de l'intégrité de l'administration municipale;

- 5° L'accroissement du sentiment de sécurité;
- 6° La valorisation du centre-ville;
- 7° La préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel;
- 8° L'amélioration et l'accroissement de nos installations de loisirs récréatifs et sportifs et culturels.

L'année 2015 apportera son lot de projets municipaux en immobilisations. Nous devrions débiter les principaux projets suivants : le chalet de services et aménagement du Centre écologique Fernand-Seguin, conditionnel à la subvention du programme mise de l'avant par la Communauté métropolitaine de Montréal, la poursuite des investissements dans nos infrastructures de rues, selon les priorités établies par notre plan d'intervention et celles du Conseil municipal, et le réaménagement de parcs selon le plan directeur à venir en 2015.

Le budget 2015 présente un défi majeur de révisions de notre structure de coûts et de revenus ainsi que des services à offrir à tous nos citoyens.

Les informations préliminaires du nouveau pacte fiscal indiquent une coupure de 2,2 M\$ pour notre municipalité. Ces réductions de revenus ou ces augmentations de charges sont récurrentes et auront pour effet de nous restreindre grandement dans nos activités, opérations et services aux citoyens.

Cependant, en 2015, les grands projets suivants seront au cœur de nos préoccupations, soit le redéveloppement du 20, boulevard Maple (anciens ateliers municipaux), la réfection majeure du pont Arthur-Laberge (le responsable de ce projet étant le ministère des Transports du Québec), la négociation de nouvelles ententes intermunicipales pour la desserte policière ainsi que la desserte en approvisionnement d'eau potable et la mise à niveau de notre plan d'intervention des infrastructures selon les nombreux travaux réalisés en 2013 et 2014 de même que les nouveaux critères d'évaluation des infrastructures gouvernementales actuellement en révision afin d'optimiser la coordination de nos nombreux travaux prévus sur notre territoire, tout en maximisant les subventions provenant des différents programmes gouvernementaux disponibles.

En conformité avec la législation, la rémunération et les allocations de dépenses versées aux élus municipaux pour 2014 sont mentionnées à l'Annexe 4. Quant aux listes de contrats déposées pour consultation, elles font partie de l'Annexe 5.

Afin de répondre aux attentes d'une vaste majorité de la population, notre administration municipale continue de canaliser beaucoup d'énergie et de ressources pour soutenir et faire progresser notre économie locale.

Nous réitérons notre engagement de maintenir des services de qualité, tout en respectant la capacité de payer de nos citoyens et citoyennes.

Le Conseil municipal se joint à moi pour remercier les employés municipaux et ses partenaires pour leur contribution tout au long de l'année.

Je vous remercie, encore une fois, de l'appui que vous me témoignez ainsi qu'à mon équipe.

La mairesse,

Nathalie Simon

p.j. Annexes

Résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

Activités de fonctionnement	Budget officiel 2013 \$	Résultats 2013 \$	Écart 2013 \$
Revenus	82 200 000	89 170 946	6 970 946
Charges	<74 016 900>	<77 330 002>	<3 313 102>
Remboursement de la dette à long terme	<8 663 000>	<11 418 958>	<2 755 958>
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement avant affectations	<479 900>	421 986	901 886
Affectation – Activités d'investissement	<305 000>	<1 099 218>	<794 218>
Affectation – Excédent de fonctionnement non affecté	1 300 000	<30 543>	<1 330 543>
Affectation – Excédent de Fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	<450 000>	1 850 225	2 300 225
Montant à pourvoir dans le futur	<65 100>	19 693	84 793
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0	1 162 143	1 162 143

Dépenses en immobilisations pour l'année 2013

Les grands projets d'investissement réalisés en 2013 sont les suivants:

Projets d'investissement	Montant \$
Garage municipal (honoraires professionnels, construction et aménagement)	6 995 600
Acquisition de véhicules au cours de l'année 2013	337 000
Réaménagement du 75, boulevard Maple (Agora citoyenne)	1 080 000
Travaux de drainage pluvial pour le secteur De Gaulle	612 300
Resurfacement de rues à travers la Ville	1 775 500
Réfection de rues complètes et segments de rues – Programme TECQ	2 037 000
Stabilisation à long terme du talus devant le 550, chemin de la Haute-Rivière	1 286 100

Dépenses en immobilisations pour l'année 2014

Les dossiers prioritaires en cours de l'année 2014 sont :

Projets d'investissement	Montant budgétisé \$
Génie :	
Infrastructures de rues (trottoirs et bordures, pavage, aqueduc, drainage)	3 396 000
Travaux et participation financière dans la réfection du pont Arthur-Laberge et ses approches	2 338 000
Aménagement du parc du Suroît	644 000
Hygiène du milieu :	
Eau potable – Construction du nouveau réservoir et mise aux normes (phase préparatoire)	3 844 000
Eaux usées – Réfection du poste de pompage Reid, de l'usine d'épuration et vidange des digesteurs	1 892 000
Travaux publics – Bâtiments :	
Place publique	1 350 000
Poste de police (phase préparatoire en cours)	4 497 000
Île Saint-Bernard	960 000
Travaux publics – Véhicules :	
Voirie, Hygiène du milieu, Vie citoyenne, Police et Incendie	1 570 100

L'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* exige la mention, à l'intérieur du présent rapport, des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

En vertu du règlement numéro G-1513, la rémunération pour l'année 2014 des élus municipaux et l'allocation de dépenses non imposable sont les suivantes :

	Poste de mairesse \$	Poste de conseiller \$
Rémunérations	85 586,66	21 396,66
Allocations	<u>15 787,00</u>	<u>10 698,33</u>
Total	101 373,66	32 094,99

De plus, à titre de mairesse, je reçois les rémunérations suivantes lorsque :

- je représente la Ville au sein de la Municipalité régionale de comté de Roussillon et que j'agis comme Préfète : 20 024,76 \$, incluant les jetons de présence;
- je siège comme Vice-présidente de la Commission en environnement de la Communauté métropolitaine de Montréal : une rémunération de base maximum de 10 168,16 \$, incluant les jetons de présence ;
- je siège comme Présidente de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon : une rémunération de base maximum de 7 430 \$/année, incluant les jetons de présence.

En vertu de l'article 24.4.6, alinéa 6, de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le maximum permis de rémunération globale en 2014 est de 121 200 \$ en regard de la population et des postes occupés. Ainsi, afin de refléter le maximum permis, les organismes concernés ajusteront à la baisse les rémunérations additionnelles qui m'ont été ou qui me seront versées.

Veuillez noter que la date de la séance spéciale à laquelle le budget pour l'année 2015 sera adopté par le Conseil municipal de la Ville de Châteauguay demeure à déterminer.

Toujours en vertu de la *Loi sur les cités et villes*, je dépose, pour consultation au besoin, la liste des contrats supérieurs à 2 000 \$ et plus conclus par la Ville depuis le 1^{er} août 2013 au 31 juillet 2014 ainsi que la liste des dépenses dépassant 25 000 \$, autres que des contrats et des honoraires professionnels présentés distinctement, et ce, pour la même période.